

**Perdre un parent quand on est jeune.  
Entre besoins des orphelins et réponses sociales concertées.**

***Dossier thématique de la  
Revue Internationale d'Éducation Familiale***

coordonné par

Jérôme Clerc, Université Grenoble Alpes, LPNC UMR CNRS 5105, 38000 Grenoble, France.  
Martin Julier-Costes, Chercheur Associé à l'Université Grenoble Alpes, Laboratoire de  
Sciences Sociales – PACTE UMR CNRS 5194, 38000 Grenoble, France.

Alors que les cas de décès parental durant l'enfance tendent à diminuer régulièrement en France depuis deux décennies, le contexte pandémique a remis en lumière ces situations familiales complexes et douloureuses. Perdre un parent avant l'âge de 25 ans (Flammant, 2020) fait d'un enfant un orphelin exclusif, perdre ses deux parents fait de lui un orphelin absolu (Valet, 2010). En France aujourd'hui, plus de 90% des jeunes orphelins sont des orphelins exclusifs. Le terme même d'orphelin tend à resurgir dans la parole publique, tandis qu'il était tombé en désuétude. La fermeture de structures d'accueil spécifiquement réservées aux enfants orphelins, les orphelinats d'autrefois, n'est sans doute pas pour rien dans la désaffection de ce terme. Aujourd'hui, de telles structures n'existent plus en particulier car le nombre d'orphelins n'est plus suffisant pour justifier qu'elles perdurent, mais on retrouve des orphelins en nombre dans les dispositifs de l'Aide Sociale à l'Enfance (Fréchon, 2019 ; Jung, 2020). Pour autant, et malgré la quasi-invisibilité du statut d'orphelin dans les politiques publiques (Molinié, 2011), les orphelins n'ont pas disparu : leur nombre est estimé en France en moyenne à 610.000 individus de moins de 25 ans dont 250.000 mineurs (Flamant, Toulemon et Penne, 2020). Ces jeunes, devenus orphelins du fait de causes communes comme la maladie, les accidents, le suicide, doivent affronter cette nouvelle vie sans leur(s) parent(s).

Ce dossier thématique de la Revue Internationale d'Éducation Familiale a pour objectif d'explorer comment ces enfants, adolescents et jeunes adultes affrontent cette perte. Qu'en disent-ils et avec qui ? Sur quelles ressources familiales et extra-familiales peuvent-ils s'appuyer ? Comment le décès du ou des parents est-il appréhendé par le milieu familial, amical, scolaire, institutionnel ? Qu'est-ce qui leur est dit et qu'est-ce qui ne leur est pas dit ?

Afin de leur proposer une aide, un accompagnement et un soutien, l'identification de ces enfants, adolescents et jeunes adultes ainsi que l'analyse fine de leurs besoins sont essentielles. Or, toutes deux sont rendues difficiles notamment du fait de l'absence de fichiers centralisés. En France, certaines CAF, suite à l'information d'un décès dans la famille, se mettent à disposition des familles et peuvent proposer un accompagnement. De plus, de nombreuses initiatives via des associations, des fondations ou encore des portails et des plateformes numériques, participent progressivement à rendre un peu plus visibles cette thématique et ses enjeux collectifs, en apportant différentes formes de soutien aux personnes endeuillées. Pour autant, se déclarer et se rendre visible en tant qu'orphelin est toujours délicat, comme il a été possible de le démontrer à l'école où nombre de jeunes orphelins déclarent préférer ne pas souhaiter que le sujet soit abordé, sans doute par peur (légitime ?) d'être stigmatisés (OCIRP/IFOP, 2017). Les besoins de ces jeunes nécessiteraient également d'être mieux connus puisque le décès d'un parent provoque fréquemment des changements dans les habitudes de vie du jeune. Entre diminution du revenu familial, déménagements contraints, poursuite plus ou

moins aisée de la scolarité, réduction des activités de loisirs, moindre disponibilité du parent vivant, isolement plus ou moins marqué et rapide de la famille, de nouveaux besoins émergent chez ces jeunes. Or, du fait d'une absence quasi-totale de parole publique, mais aussi privée, dédiée à la mort du/des parent(s) et aux possibles conséquences sur l'enfant, les besoins de ce dernier sont rarement discutés et partagés (Clerc, 2018). Pourtant un tel partage entre acteurs adultes de l'éducation pourrait faciliter une meilleure connaissance et une meilleure reconnaissance de ces besoins.

Pour ce dossier thématique, les auteur-e-s sont invité-e-s à interroger les postures qu'il est possible d'adopter pour favoriser l'émergence d'une parole partagée autour des besoins des jeunes orphelins, ou encore pour questionner la parole : celle-ci suffit-elle, ou existe-t-il d'autres moyens d'exprimer le vécu et l'expérience autour de la perte ?

La famille de l'orphelin doit-elle jouer un rôle moteur ou ce rôle doit-il être confié à des acteurs de la société civile ? Quel rôle pourraient jouer les autres familles non touchées par le décès d'un ou des deux parents, dans la reconnaissance de ces besoins ? Au-delà des besoins propres aux jeunes orphelins, peut-on identifier des besoins propres aux familles de ces jeunes, incluant fratrie, parent restant, grands-parents, cousin-e-s, oncles et tantes ?

Au plan scolaire, ces enfants peuvent être considérés comme ayant des besoins éducatifs particuliers (Clerc, Julier-Costes, Fawer-Caputo et Desombre, 2021). Pourtant, l'école n'est que peu préparée à traiter la question du deuil (Fawer Caputo et Julier-Costes, 2015) et ne peut pas tout en la matière. Le milieu scolaire pourrait-il être davantage et mieux informé sur les situations d'orphelinage ? Comment penser la place de l'école et finalement celle de toutes les structures accueillant des jeunes ? Comment penser l'articulation entre familles endeuillées, école et autres acteurs institutionnels (services hospitaliers, associations, structure d'accompagnement socio-éducatif) ?

Comme pour tous les dossiers thématiques de la Revue Internationale de l'Éducation Familiale, des contributions et perspectives issues des recherches internationales, dans et hors l'espace francophone, sont attendues et seront les bienvenues.

## Références bibliographiques

Clerc, J. (2018). Négligence circonstancielle chez des enfants orphelins d'un parent. *Revue Internationale de l'Éducation Familiale*, 43, 143-164. Doi : [10.3917/rief.043.0143](https://doi.org/10.3917/rief.043.0143).

Clerc, J., Julier-Costes, M., Fawer-Caputo C. et Desombre C. (2021). L'éducation inclusive à l'épreuve du décès parental : adaptation et poursuite de la scolarité chez des enfants orphelins. *La nouvelle revue Éducation et société inclusives*, 89-90, 1. 101-114. <https://doi.org/10.3917/nresi.089.0101>

Fawer Caputo, C. et Julier-Costes, M. (2015). *La mort à l'école : annoncer, accueillir, accompagner*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.

Flammant, C. (2020). L'orphelinage précoce continue de diminuer au début du XXIe siècle, *Population et Sociétés*, 580.1-4. <https://doi.org/10.3917/popsoc.580.0001>

Flammant, C., Pennec, S. et Toulemon, L. (2020). Combien d'orphelins en France ? Dans quelles familles ? *Recherches familiales*, 17, 7-21.

Fréchon I., Abassi E., Breugnot P., Ganne C., Girault C. et Marquet L. (2019). *Les jeunes orphelins placés : quels sont leurs conditions de vie et leur devenir à la sortie de placement ?* Rapport final CNRS-Printemps, Fondation OCIRP

Jung, C. (2020). Perdre un parent en contexte relationnel difficile : spécificités de l'orphelinage en protection de l'enfance. *Recherches Familiales*, 17, 59-73.

Molinié, M. (2011). *Invisibles orphelins : reconnaître, comprendre, accompagner*. Paris : Éditions Autrement.

Ocirp/Ifop. (2017). *École et orphelins : mieux comprendre pour mieux accompagner*. <https://www.ocirp.fr/enquete-ecole-et-orphelins>

Valet, F. (2010). *Renâitre orphelin : d'une réalité méconnue à une reconnaissance sociale*. Lyon : Chroniques Sociales.

### **Procédure et calendrier**

Un fichier comprenant un titre provisoire et un résumé d'une page du projet d'article, références bibliographiques incluses, sera envoyé **au plus tôt et avant le 15 novembre 2022**, aux coordinateurs du dossier aux adresses suivantes :

[jerome.clerc@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:jerome.clerc@univ-grenoble-alpes.fr) ; [julier.martin@gmail.com](mailto:julier.martin@gmail.com)  
avec copie à [veronique.francis@univ-orleans.fr](mailto:veronique.francis@univ-orleans.fr)

Un retour sera fait aux auteur.e.s dans les 15 jours.

Les articles, attendus pour **avril 2023**, sont à envoyer à [veronique.francis@univ-orleans.fr](mailto:veronique.francis@univ-orleans.fr) et [claire.lajus@gmail.com](mailto:claire.lajus@gmail.com)

Les textes révisés et relus après expertise devront parvenir aux coordinateurs pour le **1er septembre 2023**.